



cophan

ensemble pour l'inclusion

Info COVID-19- Actions de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), de ses membres et de ses partenaires – 19 juin 2020

Table des matières

1. La COPHAN vous informe.....	3
2. Annonces officielles.....	4
Prestation canadienne d'urgence.....	4
Santé et services sociaux	4
Retour à la normale pour les services de garde éducatifs à l'enfance.....	4
Sondage pour les services de répit	4
Sondage : Répercussions de la COVID-19 sur les Canadiens – Être parent durant la pandémie.....	5
Baromètre des inégalités	5
3. Les actions de la COPHAN	6
Santé et services sociaux	6
Rencontre avec le curateur public.....	6
Reprise des activités – organismes communautaires.....	6
Transport	7
Aménagements urbains	7
4. Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).....	7
Suivi du 17 juin 2020 de l'OPQH	7
Sondage sur les besoins des organismes en termes de formation pour la gestion de bénévoles	8
5. Autres actions.....	8
Rencontre COVID-19 – Cellule de crise.....	8
5. Actions des membres.....	11
Prise en compte et soutien des personnes ayant des limitations.....	11

Racisme et personnes handicapées	11
Santé et services sociaux	12
Pénurie de main-d’œuvre dans les services privés de soutien à domicile	12
Masques à visière transparente	12
Préoccupations liées à la sclérose en plaques	12
Aménagements urbains	12
Éducation et jeunesse	13
Sport, loisir et culture	13
Soutien pour les organismes communautaires	13
6. Actions des partenaires	13
Projet de recherche Ma vie et la pandémie au Québec (MAVIPAN)	13
Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)	14
Fédération québécoise de l’autisme (FQA)	14
Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-Qc)	Erreur ! Signet non défini.
Réseau québécois de l’action communautaire autonome (RQ-ACA)	14

***** Au meilleur de nos connaissances, en date du 19 juin 2020, à 11h *****

1. La COPHAN vous informe

Nous publions aujourd'hui notre 13^e bulletin de nouvelles Info-COVID-19 pour vous informer des différentes actions de la COPHAN, de ses membres et de ses partenaires, depuis le début de la crise. L'objectif de cette infolettre spéciale est de permettre de faire le point sur les besoins et demandes des membres qui ne seraient pas actuellement répondus. La prochaine version vous sera acheminée au courant de l'été pour tenir compte de la période estivale.

Nous continuons quotidiennement d'assurer des suivis auprès des instances concernées, et ce, au meilleur de nos capacités sur les sujets qui concernent les membres de la COPHAN. Nous restons alertes pour que les personnes ayant des limitations fonctionnelles soient en mesure de recevoir les services nécessaires pour répondre à leurs besoins durant cette crise.

Afin d'alléger l'infolettre, uniquement les nouvelles informations et actions sont divulguées dans ce présent document. Le résumé des actions menées par la COPHAN et des différents développements depuis le début de la crise est disponible sur notre site internet dans [Info cumulative COVID-19 – 12 juin 2020](#).

Nous demeurons toujours à l'affût et faisons le relais auprès des instances concernées. Encore une fois, si vous, ou l'un de vos membres posez des actions en lien avec la COVID-19, tenez-nous informés!

2. Annonces officielles

Prestation canadienne d'urgence

Le 16 juin 2020, le gouvernement du Canada a annoncé [la prolongation de la Prestation canadienne d'urgence \(PCU\) de huit semaines](#) pour que les Canadiennes et Canadiens aient le soutien dont ils ont besoin pendant leur transition vers un retour au travail. Grâce à cette prolongation, les travailleurs admissibles auront accès à la prestation pendant une période pouvant aller jusqu'à 24 semaines.

Santé et services sociaux

Retour à la normale pour les services de garde éducatifs à l'enfance

Le 18 juin 2020, le gouvernement du Québec a annoncé un [retour à la normale pour les services de garde éducatifs à l'enfance](#).

Retour à 100 % de la capacité d'accueil : À partir du lundi 22 juin, les établissements situés à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la municipalité régionale de comté (MRC) de Joliette et de la ville de L'Épiphanie pourront recevoir 100 % du nombre maximal d'enfants indiqué à leur permis. En ce qui concerne les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG), le nombre régulier d'enfants pouvant être accueillis sera de nouveau en vigueur.

Assouplissement des mesures en place : La Direction générale de la santé publique a donné le feu vert au gouvernement du Québec pour qu'il abolisse la règle de distanciation entre les enfants d'un même groupe (maximum de dix enfants) et entre les enfants et leur éducatrice attitrée, et ce, dans l'ensemble des services de garde au Québec. La distanciation de deux mètres entre les adultes est toujours en vigueur. Cette décision offre plus de souplesse aux services de garde, qui pourront plus aisément remplir leur mission éducative et favoriser le développement du plein potentiel des tout-petits.

Sondage pour les services de répit

Le 8 juin 2020, la COPHAN a partagé à ces membres un sondage pour documenter les conditions de travail dans les services de répit. **La date a été prolongée au vendredi 10 juillet 2020.** Veuillez partager largement!

« Dans le cadre de ce projet de recherche, trois chercheuses (Anne-Renée Gravel, Université TELUQ; Louise Boivin, Université du Québec en Outaouais; Marie-Hélène Deshaies, Université Laval) ont conçu un court sondage en ligne portant sur les services de répit à domicile pour les proches aidants. Son objectif, à court terme, est de documenter les conditions de travail et la réorganisation du travail et des services de répit à domicile en ce contexte de pandémie. Par l'entremise de ce sondage, nous souhaitons sonder les directions d'organismes qui offrent

du répit à domicile destiné aux proches aidants des personnes âgées ou en situation de handicap (enfants, adultes). »

Cliquez sur le lien suivant pour répondre au sondage :

<https://universiteteluq.limequery.org/858347?lang=fr>

Sondage : Répercussions de la COVID-19 sur les Canadiens – Être parent durant la pandémie

Le gouvernement du Canada a mis en ligne un sondage sur le fait d'être parent en temps de COVID-19. En effet : « En ce moment, nous nous interrogeons sur les défis d'être parent durant la pandémie. Si vous êtes le parent ou tuteur d'enfants de 0 à 14 ans, veuillez prendre quelques minutes pour nous faire part de vos réflexions. Le questionnaire porte sur les activités des enfants, les services de garde et l'école, la situation d'emploi et les préoccupations que vous avez quant au bien-être général de votre famille.

Ces renseignements seront utilisés par différents ministères et organismes gouvernementaux, comme l'Agence de la santé publique du Canada et Emploi et Développement social Canada, et d'autres types d'organismes, pour évaluer les besoins en matière de soins de santé, de services sociaux et de soutien économique, ainsi que pour s'assurer d'adopter les meilleures pratiques en vue de la réouverture des lieux de travail et des espaces publics. Les renseignements que vous fournissez pourraient être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche. »

Le questionnaire actuel porte sur la façon dont la pandémie touche les familles ayant des enfants de moins de 15 ans.

[Faites vite, vous avez jusqu'au 22 juin pour participer!](#)

Baromètre des inégalités

L'Observatoire québécois des inégalités est fier de dévoiler le Baromètre des inégalités, un outil de surveillance de l'évolution des inégalités au Québec depuis le début de la crise liée à la COVID-19. Publié mensuellement, il a pour objectif non seulement de suivre l'évolution des inégalités pendant cette crise, mais aussi de fournir des informations pertinentes aux décideurs vis-à-vis de certaines inégalités persistantes malgré un éventuel retour à la normale. L'édition de juin 2020 présente 12 indicateurs publiés mensuellement et regroupés selon quatre types d'inégalités : précarité économique, exclusion sociale, détresse émotionnelle et inégalités de reprise. Pour consulter le rapport : <https://bit.ly/barometreinegalites>

Source : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/lancement-du-barometre-des-inegalites-covid-19-828967757.html>

3. Les actions de la COPHAN

Santé et services sociaux

Rencontre avec le curateur public

Le 5 juin 2020 a eu lieu une rencontre avec le Curateur public du Québec pour discuter du projet de loi 18, *Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes*, qui a été adoptée le 2 juin.

Le Curateur public du Québec dispose de 18 à 24 mois pour implanter les mesures incluses dans le projet de loi. Il compte sur la contribution des partenaires et continuera de nous consulter durant toute cette période.

À l'interne, le Curateur a mis sur pied sept équipes de travail qui se partagent l'ensemble des articles du projet de loi afin de mettre les dispositions de ces articles en place dans chacun des secteurs des régimes de protections et auprès de tous les employés et acteurs touchés par les changements apportés par le projet de loi.

Il y aura aussi 3 comités de travail avec les partenaires. Ces comités devraient aussi se réunir au moins une fois avant la mi-juillet :

- Comité sur le mandat de protection (revoir le formulaire et mettre en place les changements prévus à la loi)
- Reconnaissance des assistants (le nouveau régime d'assistance, les outils, le canevas d'entrevue et les exigences, etc.)
- Nouveau régime de tutelle modulée (modulation, niveau de contribution de la personne, plan de représentation, etc.)

Il y aura aussi un plan de communication de la mise en œuvre du projet de loi :

- Vidéo, site Web, feuillets d'information, Facebook, etc.;
- De l'information et de la formation auprès des différents intervenants et des personnes sous régime de protection;
- Des communications avec des témoignages de personnes sous tutelle, vérification du niveau de langage;
- Et autres outils de communication.

Reprise des activités – organismes communautaires

Le 16 juin 2020, la COPHAN vous a transféré la directive émise par le réseau de la santé et des services sociaux comprenant des mesures de prévention quant à la reprise des activités des organismes communautaires. Dans ce document se retrouvent :

- Les mesures de prévention de base pour tout le personnel, les bénévoles et les usagers;

- Des mesures de prévention ciblées s'appliquant aux activités des organismes communautaires;
- Et les mesures proposées pour adapter les locaux de l'organisme.

Transport

Compte tenu du contexte actuel de déconfinement et de reprise graduelle des services, la COPHAN mettra une dernière fois à jour l'[infolettre transport cumulative](#) préparée avec les informations transmises par les MRC, villes, transporteurs, membres et réseau de nos membres. Restez à l'affût de la diffusion de ce document, qui devrait inclure des nouvelles informations sur les changements liés aux services de transport en ce contexte de déconfinement. Nous vous invitons à consulter le [portrait des services de transport adapté](#).

Aménagements urbains

Le 5 juin 2020, la COPHAN a transmis à ses membres un modèle de lettre sur les aménagements urbains, à modifier, signer et envoyer à vos députés afin de les sensibiliser à la nécessité que les réaménagements tiennent compte de l'accessibilité universelle. Quatre personnes et organismes ont jusqu'à présent participé à cette démarche, dont Ex aequo et l'Association québécoise des personnes de petite taille (AQPPT).

4. Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

Suivi du 17 juin 2020 de l'OPQH

Lors de la rencontre du 11 juin dernier, l'Office des personnes handicapées du Québec vous informait qu'une recommandation avait été adressée au MTESS afin que celui-ci fasse le lien avec les regroupements nationaux représentant les personnes handicapées concernant le nouveau service de placement en ligne. Vous souhaitez obtenir des précisions quant à cette recommandation. Ainsi, la recommandation était que le ministère informe les regroupements nationaux représentant les personnes handicapées que le nouveau service de placement en ligne temporaire n'est pas totalement accessible et de faire connaître les mesures d'accommodements prévues afin d'aider et de soutenir les personnes handicapées qui auraient des difficultés à l'utiliser. Aussi, l'Office a suggéré au ministère de faire connaître son engagement à ce que la version finale soit accessible.

En ce qui concerne les programmes de soutien financier pour l'accompagnement des enfants handicapés dans les camps de jour spécialisés, voici certaines informations complémentaires ainsi que les derniers développements quant aux camps de jour et l'accompagnement.

- Le Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées (PAFLPH) s'adresse aux associations régionales de loisir pour personnes handicapées (ARLPH) et aux unités régionales de loisir et de sport

(URLS). Le programme offre une assistance financière au loisir qui inclut un volet de soutien à l'accompagnement des personnes handicapées et permet, entre autres, de soutenir l'intégration des jeunes handicapés dans les camps de jour. Le volet accompagnement de ce programme représente un budget annuel de 1,9 M\$. Le budget est géré régionalement par ARLPH ou URLS. Les camps de jours municipaux ou communautaires doivent s'adresser à leur instance régionale. Selon des informations émanant du MEES, une annonce sur une enveloppe spéciale pour le financement de l'accompagnement dans les camps de jour devrait être faite bientôt.

- Le Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances vise à soutenir les activités des camps de vacances qui mettent en place des environnements favorables à la pratique d'activités physiques, de sports et de loisirs actifs pour les personnes en situation de pauvreté ou handicapées ou qui éprouvent des difficultés ou des limitations particulières, dans une perspective de développement durable. Plusieurs camps de vacances offrent également des camps de jour spécialisés sans hébergement. Le Programme permet également de susciter la participation des personnes handicapées à des activités de loisirs en leur offrant un service d'accompagnement dans les camps de vacances québécois. Cette année, l'ensemble du budget de ce programme sera utilisé par les camps de vacances spécialisés qui auront décidé d'ouvrir (puisqu'ils sont les seuls à être autorisés à ouvrir leurs portes).

Sondage sur les besoins des organismes en termes de formation pour la gestion de bénévoles

Afin de mieux outiller les responsables des bénévoles dans leur pratique, le Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ) invite les responsables de bénévoles et les gestionnaires d'organismes représentant les personnes handicapées, qui ont des bénévoles dans leur rang, à [participer à un sondage sur leurs besoins de formation](#).

À cet effet, les gestionnaires d'organismes et les responsables de bénévoles sont invités à remplir un questionnaire d'ici le 23 juin prochain. Ce questionnaire permettra de faire valoir vos besoins en termes de formation pour la gestion de bénévoles, et ce, afin de développer une formation qui porterait spécifiquement sur ce sujet.

5. Autres actions

Rencontre COVID-19 – Cellule de crise

Le 17 juin a eu lieu la rencontre COVID-19 avec les membres. Durant cette rencontre, la première heure vise à faire ressortir les problèmes et questionnements que vous rencontrez durant la crise sanitaire. La deuxième heure constitue une cellule de crise permettant de traiter plus en profondeur les enjeux les plus urgents afin de trouver des solutions concrètes avec les membres intéressés à s'impliquer.

Plusieurs suivis ont été faits par la COPHAN :

- Sondage pour le programme Emploi été Canada : Selon les réponses obtenues, la situation diffère grandement d'un organisme à l'autre. Certains membres constatent une diminution dans le nombre de postes ou le montant accordé, alors que d'autres remarquent une augmentation ou qu'un nombre de postes diminués leur convient considérant le contexte actuel. Les résultats sont peu concluants.
- Relancé de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Carla Qualtrough au sujet de la lettre que nous lui avons envoyée le 11 mai 2020
- Allocation aux personnes handicapées : peu de temps après la dernière rencontre COVID-19, le gouvernement fédéral a annoncé une nouvelle mesure d'aide financière pour les personnes handicapées. Nous avons un projet de lettre à ce sujet, il faudra revoir nos positions.
- La lettre en accompagnement adressée au ministère de Santé et des Services sociaux sera envoyée aujourd'hui.
- Documents finalisés : nous vous avons transféré cette semaine différents documents finalisés : Avis pour la tenue des AGA, lettre envoyée au SACAIS pour l'arrimage des directives de la reddition de compte et liste de considérations pour la reprise des services des organismes communautaires.

À la lumière des interventions de la première heure de la rencontre, nous avons traité des sujets suivants durant la Cellule de crise :

Allocation financière pour les personnes handicapées : Avant l'annonce de la nouvelle mesure annoncée par le gouvernement fédéral, l'idée était de s'adresser au ministère de l'Emploi pour lui demander un montant semblable à ce que les personnes âgées recevaient. D'autres enjeux sont survenus avec le nouveau 600\$ notamment concernant les crédits d'impôt. Une action commune a déjà été faite par le ROP03, le RPHV, le RAPLIQ et le CAPVISH pour demander des mesures d'assouplissement pour laisser le temps aux personnes handicapées de faire la demande des crédits d'impôt (critère d'admissibilité) afin qu'un maximum de personnes soit accepté. La demande d'un délai d'un an et un accès plus rapide aux crédits d'impôt a été envoyée au ministère et aux différents partis politiques.

- Il faudra penser à l'arrimage avec le programme d'aide et de solidarité sociale. Il ne faut pas que l'aide présentement offerte aux personnes plus vulnérables soit comptabilisée dans le calcul des prestations d'aide. Il ne faut pas que cette aide financière vienne couper l'aide accordée en temps normal.
- Comme la PCU, serait-il possible de remettre l'aide dès maintenant, car c'est en pleine crise que les gens ont besoin d'argent?
 - La difficulté réside dans la disponibilité des professionnels pour évaluer les dossiers, du côté de l'agence des revenus, le processus est assez rapide.
 - Il y a également un risque de remboursement et de création de dettes.
- Maladies rares et handicaps invisibles ne sont pas inclus dans la mesure.

- Exemple : les personnes électro-sensibles. DI, TSA, santé mentale : difficulté de quantifier, les handicaps émergents sont difficiles à prouver.
- Le critère thérapeutique : c'est selon les besoins, si ça demande plus de 70% de son temps. C'est le besoin qui est reconnu et non la maladie, mais certaines maladies pourraient être reconnues de cette façon.

Le manque de considération pour les personnes handicapées :

- Exode des employés du Chèque Emploi-service vers le réseau, on est déjà informé de plusieurs cas;
- Enjeux de la piétonisation;
- Le besoin d'aide financière aux personnes handicapées n'est pas entendu à Ottawa.

Il y a une fatigue ressentie de la non représentation des personnes handicapées. Elles n'ont pas été entendues ni écoutées. Le RAPLIQ organisera une manifestation au mois de juillet. Cela permettra peut-être une certaine visibilité dans les médias.

Déneigement : Nous avons abordé le sujet du déneigement notamment en raison de la décision qui a été récemment votée à Longueuil pour déneiger un trottoir sur deux pour 9 ans. Plusieurs questionnements et commentaires ont été échangés à ce sujet :

- Si une ville comme Longueuil l'a accepté, d'autres le feront.
- Pour Saint-Hyacinthe, c'est semblable, mais ils vont déneiger les débarcadères et les entrées des personnes handicapées.
- Pour Montréal : le RAPLIQ s'est informé pour connaître la liste des débarcadères, aucune liste n'existait. Comment peuvent-ils s'assurer que les débarcadères seront déneigés s'il n'y a pas d'inventaire?
- Pour Québec : Consultation politique de déneigement et projet pilote, il y a eu des représentations, le CAPVISH était présent. Ils ont également fait des pétitions à l'hôtel de ville, soumis des recommandations. Pour le projet pilote, il y a un enjeu car les chenillettes ne peuvent pas tout déneiger, certains sont endroits n'étant pas accessibles. Normalement, d'autres personnes contribueront au déneigement de ces endroits.

Crise du logement accessible et adapté : En juillet, il faudrait interpeller les gouvernements concernant le Programme supplément au loyer (PSL). Les unités sont gérées par la SHQ, mais on ne connaît pas exactement les critères d'accessibilité. Dans les dernières années, énormément de PSL pour les personnes handicapées ont été perdus.

- Demande : ce doit être remis spécifiquement à la personne handicapée et non à la brique (à une construction avec des logements adaptés).
 - Cela devrait être comme en santé mentale. Dans les dernières années, on a beaucoup appuyé pour la santé mentale et cela a eu des effets, ça a explosé.

- Demande : Le PSL-HAN (volet handicapé) était beaucoup relié aux personnes en fauteuil roulant, mais cela devrait être pour tous les handicaps. Plusieurs autres coûts peuvent être engendrés en lien avec le logement en raison du handicap.
- Il faudra penser une action pour que cette demande soit prise en compte dans le prochain budget.

Formulaire de l'aide financière aux études : En septembre, il faudra réagir pour rendre inclusif le formulaire 10-15 de l'AFE pour les personnes ayant un handicap invisible.

- Il faut également s'informer sur la prime donnée aux étudiants handicapés (mesure COVID-19) pour s'assurer qu'elle n'aura pas d'impact sur les montants des prêts et bourses, ce qui serait un effet pervers.
- Il faudra retrouver l'info (AQEIPS) et ensuite peut-être faire une action commune.

6. Actions des membres

Vous trouverez ci-dessous, certaines des actions prises par nos membres au cours de la semaine. Pour en savoir plus sur les différents organismes, vous pouvez retrouver leurs noms, acronymes et sites Internet dans la [liste des membres de la COPHAN](#). Nous vous invitons par ailleurs à consulter leurs pages Facebook respectives.

Bien que cette liste ne soit nullement exhaustive, elle permet de partager quelques bonnes idées et bonnes pratiques en plus de nous tenir informés collectivement afin d'être efficaces et en sécurité. Si votre organisme pose une action ou crée un outil qui pourrait être reproduit ou appliqué ailleurs, faites-le nous savoir en écrivant à : info@cophan.org.

Prise en compte et soutien des personnes ayant des limitations

Racisme et personnes handicapées

Le 18 juin 2020, Ex aequo a animé son café-discussion Jeudi sans filtre par vidéoconférence sur le thème [racisme et personnes handicapées, une solidarité à développer !](#) L'évènement a été réalisé en collaboration avec l'AMEIPH.

Port du masque opaque

Poursuivant ses actions en lien avec la généralisation du port du masque opaque, Audition Québec a lancé le 17 juin 2020 une campagne de sensibilisation intitulée « Des stratégies pour une meilleure communication dans les lieux publics avec les personnes ayant une déficience auditive ». Elle vise à partager au plus grand nombre de commerçants et de professionnels possible une [trousse d'outils](#) qui présentent concrètement les conséquences de cette mesure de protection et proposent des solutions pouvant aider à surmonter les difficultés rencontrées. Audition Québec a d'ailleurs invité ses membres à [former une chaîne humaine de](#)

[sensibilisation](#). Cette trousse résulte de la collaboration entre plusieurs partenaires : le CIUSSS de la Capitale-Nationale, l'organisme Maillon Vert et l'APDA (qui a collaboré avec l'Office des personnes handicapées du Québec pour son guide).

Santé et services sociaux

Pénurie de main-d'œuvre dans les services privés de soutien à domicile

Le 15 juin 2020, Ex aequo et 23 cosignataires ont publié une lettre ouverte dans Le Soleil afin de dénoncer la pénurie chronique de main-d'œuvre liée aux conditions salariales des employés offrant des services privés de soutien à domicile. Pour la lire, [cliquez ici](#). Ex aequo a également diffusé une [vidéo sur les difficultés liées au Chèque emploi-service](#) (CES).

Masques à visière transparente

L'APDA collabore avec l'entreprise Madolaine afin de rendre disponible 100 000 masques M Sourire avec fenêtre transparente et anti-buée. Pour lire les détails sur le masque ou en commander, rendez-vous sur le [site Internet de l'organisme](#).

Préoccupations liées à la sclérose en plaques

La Société canadienne de la sclérose en plaques a annoncé avoir conçu une série de webinaires intitulée « Ce qu'en disent les experts » afin de répondre à certaines des questions et des préoccupations des personnes ayant la sclérose en plaques ou touchées par cette maladie. Pour accéder à la liste des vidéos, [cliquez ici](#).

Aménagements urbains

Considération de l'accessibilité universelle à Montréal

Dans cet [article paru dans le Journal Métro](#) le 15 juin 2020, il est possible de lire que la Ville de Montréal s'apprête à mandater Société Logique pour l'aider à assurer les mesures d'accessibilité universelle dans l'aménagement des voies piétonnes et cyclistes. Cette annonce survient dans un contexte où l'Ombudsman de la Ville a récemment envoyé à la mairesse Valérie Plante un [avis de préoccupation](#) sur les réaménagements publics et où de nombreux citoyens ont porté plainte.

Éducation et jeunesse

Stratégies pour éducatrices

Le 15 juin 2020, l'ISEMG a animé un évènement en ligne pour favoriser l'échange d'outils, de trucs, d'astuces et d'idées de jeux pour les éducatrices qui doivent conjuguer avec la pandémie. [Plus de détails par ici.](#)

Sport, loisir et culture

Conversation virtuelle sur les sports et loisirs

Le 12 juin 2020, AlterGo a animé en direct une conversation ayant comme thème [Le sport, le loisir et la culture, au cœur de nos vies](#). Les panélistes ont eu l'occasion d'aborder l'importance du sport et du loisir pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle ainsi que les obstacles supplémentaires rencontrés en lien avec la crise sanitaire actuelle.

Soutien pour les organismes communautaires

Plusieurs ressources à un seul endroit

DéPhy Montréal met régulièrement à jour une [banque d'informations pour les organismes de personnes handicapées de l'île de Montréal](#). Il est possible d'y retrouver une panoplie d'articles classés par sujet. De plus, les articles publiés ou mis à jour dans les dernières 24 heures sont clairement identifiés. L'outil peut également s'avérer utile pour des organismes communautaires situés en dehors de l'île de Montréal.

7. Actions des partenaires

Projet de recherche Ma vie et la pandémie au Québec (MAVIPAN)

Des chercheurs de l'Université Laval travaillant dans les quatre grands Centre de recherche du CIUSSS de la Capitale-Nationale, soit le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et en intégration sociale (CIRRIS), le Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF), le Centre de recherche CERVO, et VITAM Centre de recherche en santé durable [ont lancé une vaste étude sur la vie en période de pandémie](#). Deux vidéos de sollicitation ont été réalisées, l'une en français et l'autre en LSQ avec sous-titrage en français. Pour y accéder, [cliquez ici](#).

MAVIPAN est lancée en collaboration avec la plateforme collaborative de recherche PULSAR. Grâce aux témoignages de participants de 14 ans et plus, cette étude prévoit documenter et comprendre les conséquences de cette crise ainsi que l'adaptation à cette nouvelle réalité au fur et à mesure que la crise évoluera. Plus de détails sur l'études et l'inscription se trouvent sur

[le site de PULSAR](#) et celui de l'étude [MAVIPAN](#). Nous vous invitons également à lire cette [nouvelle de l'Université Laval](#) sur le projet de recherche.

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Nous vous encourageons à consulter cette page pour lire [l'infolettre de la FCPQ](#). Vous y trouverez notamment des liens vers des articles portant sur les camps pédagogiques et la rentrée scolaire.

Fédération québécoise de l'autisme (FQA)

La FQA continue de diffuser de manière hebdomadaire une revue de presse contenant des liens vers des recherches et des nouvelles de l'actualité au Québec, au Canada et internationales. Nous vous invitons à consulter [l'édition du 15 juin](#). Il est aussi possible de s'abonner pour la recevoir gratuitement en s'inscrivant [ici](#).

De plus, nous vous invitons à visiter [cette page](#) pour avoir accès à une liste d'informations, d'outils et de ressources en autisme destinés aux enfants, aux adolescents, aux adultes, aux familles et aux professionnels.

Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Le RQ-ACA a annoncé par l'entremise de son infolettre la mise en place d'un nouveau projet, l'Observatoire de l'ACA, en collaboration avec la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC). Cet observatoire est décrit comme un « vaste projet de recherche partenariale visant à documenter à court, moyen et long terme, l'impact de la crise de la COVID-19 sur les organismes d'action communautaire autonome (ACA), tant sur le plan organisationnel que sur leurs actions politiques de transformation sociale. » Pour lire l'infolettre, [cliquez ici](#).

Équipe de la COPHAN

- Marie-Cécile Bertard, chargée de projets, marie_cecile.bertard@cophan.org
- Camille Desforges, directrice générale par intérim : camille.desforges@cophan.org
- Naomie Doirilus, responsable de dossiers : naomie.doirilus@cophan.org
- Chloé Tremblay Cloutier, responsable de dossiers :
chloe.tremblay_cloutier@cophan.org

Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
7000, avenue du Parc, bureau 414-C
Montréal (Québec) H3N 1X1
Téléphone : 514 284-0155
www.cophan.org

Veillez noter que depuis le 18 mars 2020, toute l'équipe de la COPHAN fait du télétravail pour répondre aux consignes gouvernementales en lien avec la crise sanitaire de la COVID-19. Nous sommes toutefois joignables via courriel sans problème!

Merci de votre compréhension!